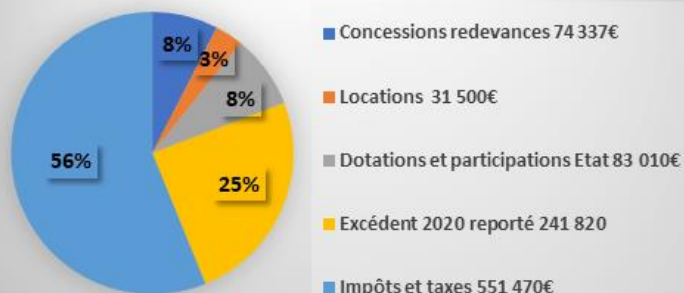
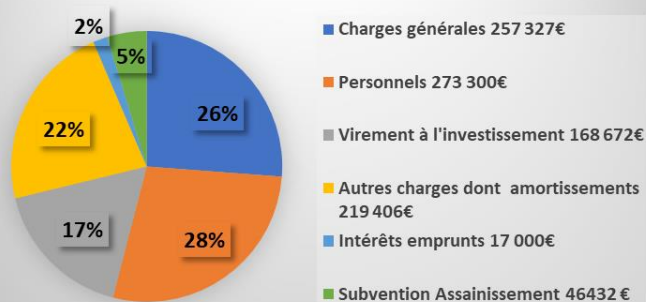


## Budget principal : recettes et dépenses de fonctionnement

### Recettes de fonctionnement 982 137€



### Dépenses de fonctionnement 982 137€



### Des éléments sur les dépenses et recettes de fonctionnement du budget principal (ci-dessus)

Quelques exemples de **dépenses** inévitables :

- \* les **intérêts** du prêt « normal » de l'école pour 17 000€ par an
- \* la réactualisation des situations de nos 9 agents territoriaux. La **charge du personnel** passe donc de 251 000€ réellement payée en 2020 avec une prévision de 273 300€ pour 2021 (avec recrutement en cours d'une secrétaire adjointe)
- \* le maintien de la dotation pour les **fournitures scolaires** allouée aux enseignants (80€ par enfant et par an soit presque 11 000€ pour cette année)
- \* l'augmentation des achats liés au contexte **sanitaire** (produits d'entretien, gel hydro alcoolique, masques, essuie-mains...) passe de 8 300€ en 2020 à 11 000€ prévus en 2021
- \* par contre, la fermeture des bâtiments municipaux à cause de la COVID et l'arrêt temporaire du travail des agents en 2020 a permis des baisses significatives des charges liées aux **dépenses énergétiques**



Type d'énergie	Somme prévue en 2020	Dépense réelle 2020	Budget 2021
Electricité	31 000€	22 900€	26 000€
Combustible (gaz)	27 000€	15 000€	25 000€
Carburant	8 500€	1 400€	5 000€

\* les autres charges dont les dépenses via le **SIEA** (Syndicat Intercommunal d'Energie et de l'e-communication de l'Ain) correspondent, pour partie, à la mise en conformité des armoires électriques, à la création et au remplacement de certains points lumineux en LED et à l'**extinction** de l'éclairage public une partie de la nuit (de 23h à 5h). Ceci induira une baisse de la consommation électrique du village.

Les **recettes** qui devraient nous permettre d'équilibrer le budget :

- \* les redevances et **droits périscolaires** (des parents ou des autres communes), les **charges locatives**...
- \* les **taxes foncières** et autres rentrées comme la redevance de l'antenne Free
- \* l'**attribution de compensation** de la CCBS (par exemple anciennement les taxes professionnelles).

### Côté jardin et potager

\* **Audrey**, une stagiaire de LADAPT, est intervenue dans le parc municipal en avril pour préparer quelques massifs. Vous pouvez aller voir son travail... Merci de le respecter.

\* Nous espérons que les **p'tites graines** du précédent bulletin ont bien grandi... Envoyez-nous vos photos !! Ne les arrachez pas dès qu'elles fanent... Attendez plutôt qu'elles grainent pour les récolter et les semer de nouveau l'an prochain...

\* Le **concours annuel du fleurissement** organisé par le Comité de l'Ain est à nouveau annulé cette année. Peut-être que nous passerons vous voir cet été, mais vous pouvez nous envoyer vos photos de massifs et parterres fleuris à [loisirspeyrieu@orange.fr](mailto:loisirspeyrieu@orange.fr)

